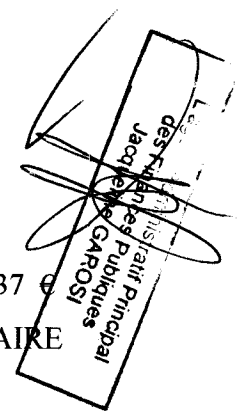


751203
16797
2

17 NOV. 2011

MELLONE INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 4.607.437 €
Siège social . Z.A. Saint Estève – 13360 ROQUEVAIRE
495 200 719 R.C.S. Marseille



Entreprisé à SIE MARSEILLE 11/12ME ARRONDISSEMENTS
Le 28/10/2011 Borderau n°2011/914 Case n°22
Eregrissement 500 €
Tribal liquidé cinq cents euros
Montant reçu cinq cents euros
L'Agentie
Pénalités :

Ext 5580

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2011

DUPLICATA

L'an deux mil onze, le vingt sept septembre,

Monsieur Georges NASCIMENTO, demeurant à AURIOL (13390) Lieu dit La Mellone,

Agissant en qualité de Président de la Société MELLONE INVESTISSEMENT,

APRES AVOIR RAPPELE

Que l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé, le 24 septembre 2011

- D'augmenter le capital social d'une somme de 21.038 € pour le porter de 4.586.399 € à 4.607.437 € par la création et l'émission au pair de 21.038 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune ,
Lesdites actions nouvelles étant à libérer en totalité lors de la souscription en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, représentant ainsi une somme globale à libérer de 21.038 € ,
- De fixer au 30 septembre 2011 inclus la date limite de souscription aux 5.500 actions nouvelles.
- De donner les pouvoirs les plus étendus au Président de la société à l'effet, notamment, de constater la réalisation de l'augmentation de capital et le caractère définitif de la modification de l'article 6 des statuts tel que les associés l'ont décidé le 24 septembre 2011, accomplir toutes formalités et plus généralement, faire tout ce qui sera nécessaire pour exécuter les décisions prises et rendre définitive l'augmentation de capital.

/

ET CONNAISSANCE PRISE

- du bulletin de souscription en date du 27 septembre 2011, aux termes duquel les 21.038 actions nouvelles de 1 €, émises au titre de l'augmentation de capital en numéraire décidée par l'Assemblée générale susvisée, ont été souscrites, compte tenu de la renonciation du coassocié de la société à exercer son droit préférentiel de souscription, en totalité par Monsieur Georges NASCIMENTO, associé, et ce, avant l'expiration du délai fixé par l'assemblée générale susvisée ,
- et du certificat délivré le 27 septembre 2011 par la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, sise Centre d'Affaires d'Evry – Immeuble Parc Elysée 91026 EVRY COURCOURONNES, duquel il résulte qu'il a été versé en espèces à ladite banque par le souscripteur susnommé une somme totale de 21.038 €, représentant le montant exigible au titre de la libération des actions émises.

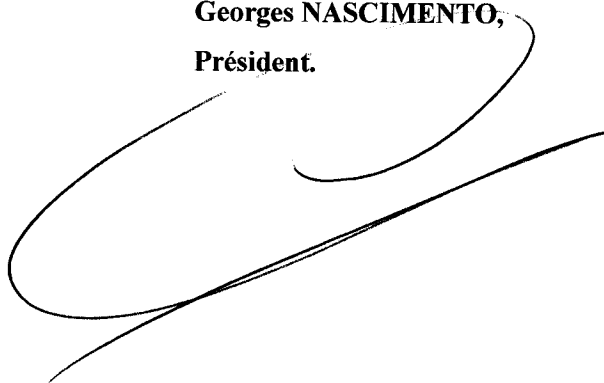
CONSTATE

- La réalisation définitive de ladite augmentation du capital à la date du 27 septembre 2011, jour de l'établissement du certificat de la Banque dépositaire des fonds ,
- Le caractère définitif à la date du 27 septembre 2011, de la modification de l'article 6 des statuts décidée par l'assemblée générale extraordinaire des associés du 24 septembre 2011.

En conséquence, le Président confère tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Fait à Roquevaire,
Le 27 septembre 2011.

Georges NASCIMENTO,
Président.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a long horizontal stroke at the bottom.



**BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS**

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - 552 002 313 RCS Paris - Société immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 545 - 76-78, avenue de France - 75204 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 73 07 48 37 - Télécopie : 01 73 07 78 05 - Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr
Numéro d'identification intracommunautaire FR 59 552 002 313 Code APE 6419 Z

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS (Augmentation de capital de SA / SAS sans prime d'émission)

Je soussigné MME Valérie ARBOGAST, agissant au nom et pour le compte de la Banque Populaire Rives de Paris, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, inscrite au RCS PARIS sous le n°552 002 313, dont le siège social est sis 76-78 avenue de France, 75204 PARIS cedex 13, disposant des pouvoirs nécessaires à l'effet des présentes,

Vu le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SAS MELLONE INVESTISSEMENT dont le siège social est sis ZA SAINT ESTEVE, inscrite au RCS de MARSEILLE sous le n° 495200719, ayant décidé en date du 27 septembre 2011 une augmentation de capital d'un montant de 21038 €,

Vu les bulletins de souscription,

Certifie qu'il a été déposé, sur le compte spécial « *augmentation de capital* » n° 21482399389 ouvert à ladite Société dans les livres de la Banque, la somme de 21038 € représentant le montant libéré en espèces au titre de la souscription des 21038 actions relatives à l'augmentation de capital susvisée.

Fait à Evry, le 27 septembre 2011 en 2 exemplaires.

